



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2012**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le conseiller Gerry Lavigne est absent.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Madame Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**12-315-12 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

D'ouvrir la séance ordinaire du 10 décembre 2012. Il est 19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

**12-316-12 Ordre du jour**

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

12-315-12 Ouverture de la séance

- 12-316-12      Ordre du jour
- 2.           Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3.           Dépôt de la correspondance**
- 4.           Adoption de procès-verbaux du conseil**
- 12-317-12      Adoption de procès-verbaux
- 5.           Conseil d'agglomération**
- 5.1.          Orientations du conseil
- 12-318-12      Orientation du conseil sur les sujets discutés à la  
séance du Conseil d'agglomération du 20 décembre  
2012
- 5.2.          Autres sujets
- 6.           Sécurité publique**
- 12-319-12      Entente avec la Société protectrice des animaux de  
Valleyfield
- 12-320-12      Modification du signataire relativement au projet de  
regroupement d'achat avec les villes liées dans le but  
d'acquérir des PDA (Personal Digital Assistant)
- 12-321-12      Autorisation de dépenses additionnelles dans le  
cadre du contrat avec la Sécurité des Deux Rives
- 7.           Développement communautaire**
- 12-322-12      Demande pour un poste de collecte de fonds -  
Paniers de Noël 2012
- 12-323-12      Autorisation de signature d'un contrat de service avec  
le Collège John Abbott
- 8.           Urbanisme**
- 8.1.          Demandes de modification au zonage assujetties à  
l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et  
demandes de permis de construction assujetties à l'approbation  
d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 12-324-12      PIIA pour l'installation des auvents telle que  
présentée et la couleur de l'échantillon pour le 51, rue  
Sainte-Anne
- 8.2.          Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains  
de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3.          Autres sujets
- 12-325-12      Demande de dérogation mineure afin d'accepter  
l'ajustement de la dérogation mineure accordée à la  
séance du conseil du 10 septembre 2012 pour le 199  
rue Meloche (lot 1 559 249)
- 12-326-12      Demande de dérogation mineure refusée pour le 64  
rue Grenier

12-327-12 Demande de PIIA pour les immeubles situés au 46-48-52-60 rue Sainte-Anne

## **9. Services techniques**

### 9.1. Autorisation de dépenses

12-328-12 Octroi de contrat pour la réfection de la façade de l'Hôtel de Ville – Appel d'offres public

12-329-12 Renouvellement de contrat pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables

### 9.2. Conclusion de contrats

### 9.3. Acceptation de plans

### 9.4. Réception de travaux

12-330-12 Décompte progressif et réception provisoire partielle dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)

12-331-12 Décompte progressif et réception provisoire dans le cadre du projet de construction des trottoirs sur la rue Vallée

### 9.5. Autres sujets

12-332-12 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières résiduelles entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2016

12-333-12 Autorisation de dépôt d'une lettre d'intérêt au Programme Bâtiments pour appui financier dans le cadre de soutien pour les projets d'amélioration d'efficacité énergétique

## **10. Environnement**

## **11. Développement économique et touristique**

## **12. Finances**

### 12.1. dons / promotions / aides financières

### 12.2. Autres sujets

12-334-12 Adoption des comptes

12-335-12 Création d'une provision pour les coûts de l'élection 2013

## **13. Administration et greffe**

### 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

### 13.2. Opérations Immobilières

### 13.3. Autres sujets

12-336-12 Appui à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro relativement au règlement sur la circulation des

camions et des véhicules-outils sur le territoire de l'arrondissement

**14. Ressources humaines**

14.1. Contrats et ententes

12-337-12 Assignation au Service des travaux publics

12-338-12 Embauche d'un étudiant archiviste temporaire – Service du greffe

14.2 Autres sujets

**15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

12-339-12 Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender les articles correspondants aux branchements d'aqueducs et d'égouts ainsi que le montant de la compensation prévue à son annexe A

12-340-12 Avis de motion du règlement 752 concernant la taxation pour l'année 2013 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

**16. Dépôt de documents**

**17. Certificats de crédit**

**18. Levée de la séance**

12-341-12 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

| Identification de la personne présente | Résumé de l'objet principal de l'intervention  |
|--|--|
| M. Belleau                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Règlement 704 à être amendé;</li> <li>▪ Cautionnement pour le projet de réfection de la rue Sainte-Anne;</li> <li>▪ Dommages à la propriété de la Ville près de la voie de service;</li> <li>▪ Pourcentage d'augmentation du budget de l'agglomération et de la Ville;</li> </ul> |
| M. Provost                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lettre du président du Club Richelieu de septembre 2012;</li> <li>▪ Prétentions de dédommagement de la part de chez Daoust et de Twiggs;</li> </ul>   |
| Conseillère Paola L. Hawa              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Question posée à M. Provost pour la parade de Noël;</li> </ul>  |
| Mme Bray                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commentaires relatifs au refus d'accepter la demande de PIIA pour les 46-48-52-60 rue Sainte-Anne</li> </ul>  |
| M. Destounis                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Investissement de plusieurs milliers de dollars de développement;</li> <li>▪ Demande de changements dans le village et ouverture d'esprit</li> </ul>  |

| Identification de la personne présente | Résumé de l'objet principal de l'intervention   |
|--|---|
| Mme Peskir                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liste des commerces de la ville qu'elle a répertoriée depuis 20 ans;</li> </ul>                      |
| M. Provost                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Surplus 2011 dans les états financiers;</li> <li>▪ Contraventions sous le Pont Galipeault</li> </ul> |

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

| DATE | DESTINATAIRE | OBJET | SIGNATAIRE |
|------|--------------|-------|------------|
|      |              |       |            |

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

|   |
|---|
| <b>12-317-12 Adoption de procès-verbaux</b> |
|---|

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2012;

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

|  |
|--|
| <b>12-318-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 20 décembre 2012</b> |
|--|

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Jim Anderson

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 20 décembre 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

**5.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE****12-319-12 Entente avec la Société protectrice des animaux de Valleyfield**

ATTENDU l'analyse de l'entente reçue de la SPCA Valleyfield ;

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur en sécurité publique ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

De mandater la greffière à négocier et signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue une entente avec la SPCA Valleyfield.

Adoptée à l'unanimité.

**12-320-12 Modification du signataire relativement au projet de regroupement d'achat avec les villes liées dans le but d'acquérir des PDA (Personal Digital Assistant)**

ATTENDU la résolution 09-230-12 qui autorisait le coordonnateur de la sécurité publique à signer l'entente pour le PDA :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

De modifier la résolution 09-230-12 relativement au signataire du projet en autorisant le Directeur général à signer tout document requis pour et au nom de la ville, à titre de répondant dans le cadre dudit projet de regroupement d'achat pour l'acquisition d'un PDA et de ses accessoires.

Adoptée à l'unanimité.

**12-321-12 Autorisation de dépenses additionnelles dans le cadre du contrat avec la Sécurité des Deux Rives**

ATTENDU la résolution 10-326-11;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser une dépense additionnelle maximale de 45 000.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-290-00-451 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

## 7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

|  |
|--|
| <b>12-322-12 Demande pour un poste de collecte de fonds - Paniers de Noel 2012</b> |
|--|

ATTENDU la demande du Service de sécurité incendie de Montréal qui répond aux besoins des démunis de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la tenue d'un poste de collecte de fonds, face à la caserne de pompiers située sur le boulevard des Anciens-Combattants entre le 26 novembre et le 21 décembre 2012.

D'autoriser l'administration municipale à prendre les arrangements nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

|  |
|--|
| <b>12-323-12 Autorisation de signature d'un contrat de service avec le Collège John Abbott</b> |
|--|

ATTENDU la programmation annuelle 2013;

ATTENDU QUE le but de cette entente est de définir la méthode et les modalités selon lesquelles le Collège John Abbott et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue vont coopérer afin d'utiliser les installations sportives du Centre Casgrain;

ATTENDU QUE cette entente concerne le rabais de 1/3 sur les abonnements au Centre sportif de John Abbott accordé par la ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue l'entente de service nécessaire entre le Collège John Abbott et la Ville pour la programmation annuelle 2013.

D'autoriser une dépense maximale de 11 875,00 \$ à même le poste budgétaire 02-701-10-492 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

## 8. URBANISME

### 8.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>12-324-12</b> | <b>PIIA pour l'installation des auvents telle que présentée et la couleur de l'échantillon pour le 51, rue Sainte-Anne</b> |
|------------------|--|

ATTENDU QUE le 13 novembre 2012, le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) a analysé un PIIA relativement à l'installation des auvents et la couleur de l'échantillon tel que présenté pour le 51 rue Sainte-Anne ;

ATTENDU QUE le CCU considère que la demande respecte les critères d'un PIIA et en recommande l'acceptation telle que présentée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'entériner la recommandation du CCU.

D'accepter l'ensemble de la proposition concernant l'installation des auvents et la couleur de l'échantillon tel que présenté pour le 51 rue Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité.

### 8.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 8.3. **AUTRES SUJETS**

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>12-325-12</b> | <b>Demande de dérogation mineure afin d'accepter l'ajustement de la dérogation mineure accordée à la séance du conseil du 10 septembre 2012 pour le 199 rue Meloche (lot 1 559 249)</b> |
|------------------|---|

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 24 novembre 2012 ;

ATTENDU QUE le CCU du 13 novembre recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter l'ajustement de la dérogation mineure accordée à la séance du conseil du 10 septembre 2012 afin de permettre dans la marge arrière du 10 mètres, l'empiétement d'un agrandissement sur une largeur de 4.05 mètres au lieu de 3.96 mètres et sur une profondeur de 66 centimètres au lieu de 50.8 centimètres pour le 199 rue Meloche.

Adoptée à l'unanimité.

|   |
|---|
| <b>12-326-12 Demande de dérogation mineure refusée pour le 64 rue Grenier</b> |
|---|

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) tenue le 13 novembre 2012, les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil de refuser la demande de la dérogation mineure demandée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par James Anderson

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet de refuser la demande de dérogation mineure permettant un deuxième accès à la rue pour le 64 rue Grenier car le Comité juge qu'en partageant l'accès existant à la rue pour accéder à l'abri d'auto, le risque d'endommager l'arbre se trouvant dans la cour avant et l'impact sur l'aspect esthétique de l'aménagement paysager de la cour avant sont moindres.

Adoptée à l'unanimité.

|   |
|---|
| <b>12-327-12 Demande de PIIA pour les immeubles situés au 46-48-52-60 rue Sainte-Anne</b> |
|---|

ATTENDU que la demande de PIIA permettant les deux projets de condominiums tels que présentés nécessiterait obligatoirement une modification au règlement sur le zonage ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande que les objectifs et critères du règlement sur les PIIA soient respectés intégralement afin de conserver le cachet villageois du vieux Sainte-Anne ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet de refuser la demande de PIIA telle que soumise.

Adoptée à l'unanimité.

## 9. SERVICES TECHNIQUES

### 9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

|  |
|--|
| <b>12-328-12</b> <b>Octroi de contrat pour la réfection de la façade de l'Hôtel de Ville – Appel d'offres public</b> |
|--|

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 22 novembre 2012;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat de la réfection de la façade de l'Hôtel de Ville au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat pour la réfection de la façade de l'Hôtel de Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à la compagnie *Afcor Construction Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 679 073,44 \$, taxes incluses, dont une partie sera financée à même une subvention de la Ville de Montréal au montant de 324 356,15 \$ et le reste à même le fonds de roulement.

L'emprunt au fonds de roulement, net du remboursement de la TPS, au montant de 325 185,94 \$ sera remboursé sur une période de dix (10) ans comme suit :

Pour l'année 2013 : 32 685,94 \$  
Pour l'année 2014 : 32 500 \$  
Pour l'année 2015 : 32 500 \$  
Pour l'année 2016 : 32 500 \$  
Pour l'année 2017 : 32 500 \$  
Pour l'année 2018 : 32 500 \$  
Pour l'année 2019 : 32 500 \$  
Pour l'année 2020 : 32 500 \$  
Pour l'année 2021 : 32 500 \$  
Pour l'année 2022 : 32 500 \$

Adoptée à l'unanimité.

|  |
|--|
| <b>12-329-12</b> <b>Renouvellement de contrat pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables</b> |
|--|

ATTENDU QUE le contrat de 3 ans (1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012) avec 2 options de renouvellement;

ATTENDU QUE dans la résolution 02-036-12, la Ville s'est prévalu de la première année d'option;

ATTENDU les bonnes opérations et le faible niveau de plaintes;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet de renouveler le contrat pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

De renouveler le contrat pour la collecte et le transport des matières secondaires récupérables avec la compagnie RCI Environnement pour une dernière année.

D'autoriser une dépense maximale de 68 000 \$, taxes incluses, à même de poste budgétaire 02-452-00-491 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

#### **9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

|  |
|--|
| <b>12-330-12 Décompte progressif et réception provisoire partielle dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)</b> |
|--|

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel BPR, datée du 3 décembre 2012, du décompte progressif numéro 10, relativement aux travaux d'aménagements de la rue Sainte-Anne (Phase III) incluant la libération de la retenue de 5% correspondant à la réception provisoire partielle des travaux réalisés à ce jour.

D'autoriser le paiement de la somme de 520 051,20, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 736.

Adoptée à l'unanimité.

**12-331-12 Décompte progressif et réception provisoire dans le cadre du projet de construction des trottoirs sur la rue Vallée**

ATTENDU la résolution 11-302-12;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'entériner la recommandation de paiement de la Ville, datée du 30 novembre 2012, du décompte progressif numéro 1, relativement aux travaux de construction des trottoirs sur la rue Vallée.

D'autoriser le paiement de la somme de 73 170,33 \$, taxes incluses, à même l'excédent accumulé de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

**9.5. AUTRES SUJETS**

**12-332-12 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières résiduelles entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2016**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières résiduelles entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité.

**12-333-12 Autorisation de dépôt d'une lettre d'intérêt au Programme Bâtiments pour appui financier dans le cadre de soutien pour les projets d'amélioration d'efficacité énergétique**

ATTENDU le projet de restauration de la façade de l'Hôtel de Ville;

ATTENDU QUE l'amélioration possible de la qualité énergétique du bâtiment de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le chargé de projets à déposer une lettre d'intention pour étude d'aide financière potentielle à un programme d'Hydro-Québec géré par Énergible – Travaux façade Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité.

## 10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 12. FINANCES

### 12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 12.2. AUTRES SUJETS

#### **12-334-12 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| +Journal des déboursés en date du 10 décembre 2012                 | <b><u>1 351 472,72\$</u></b>  |
| +Liste des comptes fournisseurs en date du 30 novembre 2012        | <b><u>59 096,70\$</u></b>     |
| <b>Total :</b>   | <b><u>1 410 569,42 \$</u></b> |
| Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 30 novembre 2012 | <b><u>190 926,30 \$</u></b>   |

Adoptée à l'unanimité.

#### **12-335-12 Création d'une provision pour les coûts de l'élection 2013**

- ATTENDU qu'il est permis d'étaler dans le temps le coût des élections municipales, étant donné que le mandat des élus est de quatre années;
- ATTENDU que pour ce faire, il est nécessaire de créer une réserve en 2012 afin de permettre l'étalement pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 31 décembre 2012;
- ATTENDU les recommandations du Trésorier à l'effet de procéder à la création de cette réserve et d'effectuer le transfert budgétaire requis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la création de la réserve pour élections et le transfert budgétaire de la somme de 64 000 \$ du poste budgétaire 02-412-00-683 au poste budgétaire 02-141-00-419 en vue de l'élection municipale 2013.

Adoptée à l'unanimité.

### **13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.3. AUTRES SUJETS**

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>12-336-12</b> | <b>Appui à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro relativement au règlement sur la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de l'arrondissement</b> |
|------------------|---|

ATTENDU QUE conformément aux exigences du ministère des Transports, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro doit obtenir l'appui des municipalités et arrondissements dont le territoire est adjacent;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'appuyer l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro relativement au règlement CA29 0060 sur la circulation des camions et des véhicules-outils sur leur territoire.

Adoptée à l'unanimité.

### **14. RESSOURCES HUMAINES**

#### **14.1. CONTRATS ET ENTENTES**

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>12-337-12</b> | <b>Assignment au Service des travaux publics</b> |
|------------------|--|

ATTENDU la nouvelle assignation au Service des Travaux publics ;

2110

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par James Anderson

De retenir la candidature suivante et;

De nommer Madame Mélanie Dupré au poste de préposée aux travaux publics et à la propreté au Centre Harpell (Groupe 3) à partir du 10 décembre 2012 dans un poste permanent.

Que son salaire et conditions de travail soient ceux fixés à la Convention collective entre le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal 301 et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, en vigueur à même le poste budgétaire 02-320-00-143 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>12-338-12</b> | <b>Embauche d'un étudiant archiviste temporaire – Service du greffe</b> |
|------------------|---|

ATTENDU les besoins du Service du greffe relativement aux archives ;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des affaires juridiques ;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser l'embauche de la personne suivante :

|               |
|---------------|
| <b>Greffe</b> |
|---------------|

| Nom                   | Poste                         | Péριο de  | Salaire | Code budgétaire |
|-----------------------|-------------------------------|---|---------|-----------------|
| Marc Myre<br>McCallum | Stagiaire en<br>archivistique | Durée maximale<br>de 6 mois<br>Max. de 25<br>hrs/sem. | 15.00/h | 02-140-00-420   |

Les autres conditions sont celles prévues à la *Loi sur les normes du travail*;

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cette personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

## 14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

**12-339-12 Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender les articles correspondants aux branchements d'aqueducs et d'égouts ainsi que le montant de la compensation prévue à son annexe A**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender les articles correspondants aux branchements d'aqueducs et d'égouts ainsi que le montant de la compensation prévue à son annexe A.

**12-340-12 Avis de motion du règlement 752 concernant la taxation pour l'année 2013 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement concernant la taxation pour l'année 2013 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

## 16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 14 novembre 2012 au 11 décembre 2012;
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 novembre 2012;
- Compte-rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 10 octobre 2012;
- Compte-rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 13 novembre 2012;
- Compte-rendu du Comité de développement communautaire du 23 octobre 2012;
- Compte-rendu du Comité de circulation et sécurité publique du 17 septembre 2012;
- Compte-rendu du Comité de développement économique du 30 octobre 2012;
- Compte-rendu du Comité de l'environnement du 17 octobre 2012;
- Dépôt de la liste des embauches au cours du dernier mois.

## 17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

|           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 12-321-12 | 12-323-12 | 12-328-12 | 12-329-12 |
| 12-330-12 | 12-331-12 | 12-334-12 | 12-335-12 |
| 12-337-12 | 12-338-12 |           |           |

Le 11 décembre 2012,

---

Michael Finnerty  
Trésorier

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

|                                     |
|-------------------------------------|
| <b>12-341-12 Levée de la séance</b> |
|-------------------------------------|

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 12

Adoptée à l'unanimité.

---

Francis Deroo  
Maire

---

Lucie Gendron  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes  
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro  
102-102-0138*